



SCANDALEUSE RÉPRESSION ANTISYNDICALE EN FRANCE



*Jusqu'où ira le délire
avec une bande de mabouls ?*

La répression syndicale semble aujourd'hui franchir un cap inquiétant. Entre des représentants du personnel menottés dans des contextes tendus de réunions de négociations par exemple, ou encore des militants menacés de procédures disciplinaires sur fond d'accusations **CONTESTABLES** ou contestées, l'exercice du droit syndical devient de plus en plus sous pression.



UNE DÉRIVE PRÉOCCUPANTE

S'engager pour défendre les salariés ne devrait jamais exposer à des intimidations ou à des tentatives de dissuasion.

Même de la part de certains syndicalistes eux-mêmes...

Pourtant, sur le terrain :

- ➡ des militants sont fragilisés
- ➡ des actions syndicales sont entravées
- ➡ la parole des représentants est remise en cause voire attaquée

Dans ce climat, ce sont les salariés eux-mêmes qui risquent d'être les premiers pénalisés, faute d'un accompagnement serein et efficace.



LE DROIT DOIT ÊTRE RESPECTÉ

Attachée aux valeurs de justice et d'État de droit, l'UNSA MOBILITÉ rappelle son exigence :

- ✓ respect des libertés syndicales
- ✓ protection des représentants du personnel
- ✓ dialogue social loyal et responsable

Nous savons pouvoir compter sur les principes fondamentaux garantis par la justice pour faire respecter ces droits.



RESTONS FIDÈLES À L'ESSENTIEL

Le syndicalisme doit rester un espace de défense collective, et non un terrain d'affrontements personnels.

Les dérives, d'où qu'elles viennent, affaiblissent notre crédibilité et détournent de notre mission première :

- ➡ défendre les droits
- ➡ protéger les salariés
- ➡ améliorer les conditions de travail



UNSA MOBILITÉ : DÉTERMINÉE ET ENGAGÉE

Face à ces situations, votre syndicat reste :

- 🛡️ **FERME** dans ses positions
- 🎯 **DÉTERMINÉ** dans ses actions
- 👥 **ENGAGÉ** au service de tous les salariés

**DES ENGAGEMENTS CLAIRS
POUR DES RÉSULTATS CONCRETS**

